



## **AVIS AU PUBLIC : Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de services de retrait, de ressoudage, de détartrage de tuyaux dans l'usine de Cobalt du site minier de Kinsevere.**

**26 avril 2024**

MMG Kinsevere SARL annonce par la présente au public le lancement d'un appel d'offre pour la recherche d'un entrepreneur compétent et qualifié pouvant fournir des services de retrait, de détartrage et de ressoudage de tuyaux dans l'usine de Cobalt.

Toutes les entités intéressées et qualifiées doivent soumettre les dossiers de leurs entreprises respectives conformément à la liste des exigences ci-dessous, en détaillant leur expression d'intérêt pour l'appel d'offres susmentionné, **au plus tard le 30 avril 2024.**

Tous les soumissionnaires potentiels doivent fournir les détails, informations et preuves suivants, le cas échéant, dans le cadre de l'examen du dossier susmentionné. **La non-présentation de ces éléments entraînera un rejet sommaire de l'éligibilité à l'appel d'offres.**

### **1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX**

MMG Kinsevere, l'un des principaux producteurs de métaux et de minéraux en République Démocratique du Congo (RDC), recherche un entrepreneur compétent et qualifié pouvant fournir des services de retrait, de détartrage et de ressoudage de tuyaux dans l'usine de Cobalt.

Etendue de services :

Description de Tâches	Unité	Qté estimée.
RETRAIT DE TUYAUX DN400 (HDPE)	m	260.00
SOUDAGE DE TUYAUX DN400 (HDPE)	m	260.00
RETRAIT DE BRIDES EN BOUCLE DE TUYAUX DN400 (HDPE)	pcs	6.00
INSTALLATION DE BRIDES EN BOUCLE DE TUYAUX DN400 (HDPE)	pcs	6.00
RINCAGE DE TUYAUX DN400 (HDPE)	m	260.00
RETRAIT DE TUYAUX DN600 (HDPE)	m	378.00
SOUDAGE DE TUYAUX DN600 (HDPE)	M	378.00
RETRAIT DE BRIDES EN BOUCLE DN600 (HDPE)	pcs	4.00
INSTALLATION DE BRIDES EN BOUCLE DN600 (HDPE)	pcs	4.00
RINCAGE DE TUYAUX DN600 (HDPE)	m	378.00
EXCAVATION DE TERRE	m <sup>3</sup>	1,237.50
DÉMOLITION DE FONDATIONS EN BÉTON	m <sup>3</sup>	67.50
REMBLAYAGE	m <sup>3</sup>	1,198.18
RETRAIT DE TUYAUX DN600 (HDPE)	m	143.00
RINCAGE DE TUYAUX DN600 (HDPE)	m	143.00
INSTALLATION DE TUYAUX DN600 (HDPE)	m	143.00

### **Exigences du Contractant :**

- Expérience avérée : L'entrepreneur doit posséder des antécédents prouvés de projets de construction réussis.
- Propriété de l'équipement : L'entrepreneur doit posséder ou avoir à sa disposition tous les outils et équipements nécessaires au projet, y compris les grues mobiles, les équipements de rinçage et les outils de nettoyage.
- Main-d'œuvre qualifiée : L'entrepreneur doit employer des tuyauteurs qualifiés capables d'effectuer le travail selon les normes les plus strictes.
- Conformité aux normes SSE de MMG : L'entrepreneur doit faire preuve d'une compréhension approfondie des exigences de MMG en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement (SSE) et s'engager à s'y conformer.
- Familiarité avec l'usine de cobalt (préférable) : Bien que cela ne soit pas obligatoire, un historique de travaux réussis dans la construction d'usines de cobalt est une qualité hautement souhaitable.
- Certificats et licences : Les contractants doivent posséder tous les certificats et licences nécessaires, comme indiqué dans le paragraphe suivant.

### **2. DOCUMENTS DE CONFORMITE :**

- Le certificat d'enregistrement à l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance du secteur Privé), obligatoire
- Statuts notariés/ Certificat de dépôt au RCCM
- Documents légaux délivrés par les autorités compétentes et comportant un numéro RCCM, un numéro d'identification national et un numéro NIF.
- Certificat officiel d'actionnariat prouvant que la majorité du capital social est détenue par des ressortissants Congolais et que le Conseil d'Administration et la Direction sont tenus par des ressortissants Congolais.
- Document attestant que votre société est en règle avec l'Administration Fiscale locale.
- Preuve d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Preuve d'inscription à l'Office National de l'Emploi (ONEM)
- Licence/autorisation des autorités compétentes
- Preuve d'affiliation à l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)
- Licence/autorisation des autorités compétentes (si nécessaire).
- Statuts de l'entreprise

Notez que la liste ci-dessus n'est pas définitive / exhaustive et que des documents supplémentaires peuvent être requis à tout moment en fonction de nos analyses / examens juridiques.

### **3. STABILITE FINANCIERE :**

- États financiers audités pour les deux dernières années, détaillant le chiffre d'affaires annuel et toutes les autres questions financières pertinentes.
- Les contractants doivent fournir une déclaration sous serment attestant qu'ils n'ont pas été inscrits sur une liste noire, qu'ils n'ont pas été suspendus et qu'ils ne sont pas actuellement impliqués dans des litiges ou des demandes de pénalités, qu'ils soient anciens ou actuels, en rapport avec les contrats qu'ils ont conclus.
- Les contractants devront fournir des garanties de performance et de maintien en fonction pour tout contrat qui leur sera attribué à l'issue de ce processus.

#### 4. REFERENCES :

Soumettre une liste de projets/travaux similaires précédemment entrepris par la société, y compris les informations sur le client, la valeur du contrat et les références à contacter pour chaque projet. Ces références doivent être spécifiques au secteur minier. La fourniture de tels services dans le secteur minier de la RDC en particulier serait un atout.

#### 5. PROFILE DE L'ENTREPRISE :

Veillez soumettre le profil de votre entreprise et tout autre document de votre portefeuille que vous jugez nécessaire pour mieux positionner votre entreprise.

#### 6. ESCLAVAGE MODERNE :

MMG s'engage à maintenir des normes élevées d'intégrité dans tout ce que nous faisons. Il s'agit notamment de veiller à ce que nos fournisseurs s'alignent sur nos valeurs et adoptent une approche équitable, durable, socialement responsable et éthique en matière d'approvisionnements.

Notre Code de Conduite pour les fournisseurs définit nos normes minimales pour tous les fournisseurs de biens et de services, y compris leurs filiales et leurs sous-traitants, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. Pour plus d'informations, visitez le site [mmg.com](http://mmg.com).

Tous les documents pertinents doivent être fournis au représentant de MMG Kinsevere mentionné ci-dessous **au plus tard le 30 avril 2024, à la fermeture des bureaux (17 heures, heure de Lubumbashi)**.

Toute question doit être adressée au représentant de MMG dont le nom figure ci-dessous.

Au nom de MMG Kinsevere SARL, nous vous remercions de votre participation.

**Cacao Beya**  
**Spécialiste de l'Approvisionnement et de la Passation de marchés**

**[Cacao.Beya@mmg.com](mailto:Cacao.Beya@mmg.com)**

**La Direction Générale**

-FIN-